

Députée de la Sarthe

Cantons du MANS, de CHANGÉ,
de SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE
et communes du Pays Bilurien

**Conseillère municipale et
communautaire** du MANS Métropole

Marietta Karamanli



© AFP

Chère Madame, Cher Monsieur,

À nouveau la crise sanitaire a dominé l'actualité ; elle a contraint au confinement, éloigné les familles, affaibli la consommation et les entreprises. À l'Assemblée Nationale comme sur le terrain, j'ai essayé de faire en sorte que les mesures soient prises avec discernement, adaptées au but poursuivi, et les plus justes possibles. J'ai reçu beaucoup de personnes qui sont en difficultés économiques pour les aider et les soutenir dans leurs démarches.

Ma mobilisation continue à vos côtés, mes interventions pour soutenir vos demandes individuelles comme les projets locaux en témoignent.

En permanence, par courriel et par téléphone je suis et reste disponible avec mon équipe mobilisée, à vos côtés. Cordialement à vous.

POUR DES MESURES SANITAIRES EFFICACES

OUI à la lutte contre le COVID, NON aux mesures inadaptées

Lors de la discussion du dernier projet de loi sur l'urgence sanitaire, j'ai proposé et soutenu plusieurs amendements visant à limiter dans le temps les mesures prises, à interdire au gouvernement d'étendre ses mesures dans un champ autre que strictement sanitaire.

Permettre à la liberté du commerce de s'exercer quand elle répond à un besoin social, sans que cela ne remette en cause les mesures sanitaires. En Belgique, les librairies étaient ouvertes, en Autriche les coiffeurs l'étaient également et les attestations étaient moins nombreuses dans presque tous les pays.

Aucun des amendements proposés n'a été retenu. Je n'ai pas voté le texte en l'état.

« La difficulté vient que tout se décide en haut et par quelques uns. »



© freepik

PROTÉGER nos enfants pendant la cantine

Le 18 novembre, j'ai interrogé le ministre de l'Éducation sur le respect des mesures de distanciation des élèves pendant la cantine. Dans plusieurs établissements de la Sarthe, parents, élèves, collégiens et lycéens ont constaté l'impossibilité de respecter la distanciation physique. En effet, les locaux sont souvent trop étroits et même la répartition en plusieurs services ne permet pas de respecter les règles fixées. J'ai proposé des solutions comme la mise en place de séparations légères entre élèves au moment de manger ou encore que l'État cofinance l'agrandissement des locaux dont les collectivités sont responsables.

SOUTENIR TOUS les soignants

Les soignants du secteur médico-social ont été « oubliés » par le Ségur de la santé. Aides-soignants, éducateurs ou infirmières du secteur médico-social – maisons d'accueil spécialisé (MAS), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), instituts médico-éducatifs (IME), foyer d'accueil médicalisé (Fam) – ne bénéficient pas de la revalorisation des salaires obtenue dans le secteur hospitalier. Pourtant ils participent bien à la prise en charge des patients pendant les périodes de confinement, ne comptent pas leurs heures et soignent des personnes fragiles. J'ai donc demandé au ministre de la santé des mesures en leur faveur. Il a répondu positivement et j'ai, de mon côté demandé un calendrier.



© freepik

DES MESURES DE RELANCE ÉCONOMIQUE

Rien pour la santé ?

Le plan de relance européen de 500 milliards € ne comprend pas de dépenses pour la santé.

J'ai plaidé pour la création d'une force européenne de la santé qui permettrait : une relocalisation de la production de médicaments ou dispositifs médicaux (ex. les masques) ; **la création d'une réserve sanitaire européenne composée de personnel médical et soignant formés aux urgences et gestes adaptés en provenance de toute l'Union ; un système européen coordonné pour la distribution de médicaments et le transport des patients ; le renforcement de la recherche commune et la conduite d'essais cliniques conjoints** (pour les vaccins et médicaments) ; un budget dédié aux questions de santé communes.



Réunion avec les JA, jeunes agriculteurs et la FDSEA.

Et l'agriculture et l'alimentation

Le fonds de relance rurale prévu à 15 milliards € a été réduit à 7,5 milliards d'euros.

Face aux nombreux enjeux (eau, sols, produits de qualité et sains, souveraineté alimentaire en France et en Europe), de grands investissements sont nécessaires. Si le soutien à l'innovation industrielle et numérique est nécessaire, il ne l'est pas moins pour l'agriculture et les exploitants qui feront « vivre » ce qui sera dans nos assiettes. J'ai plaidé pour des mesures complémentaires.

MIEUX AIDER les PME, artisans et commerçants qui ont dû faire face aux confinements

J'ai demandé au ministre de l'économie d'améliorer les aides en faveur des petites et moyennes entreprises, commerçants et indépendants au titre du confinement et de la fermeture de leurs établissements. Dans bon nombre de régions, plus de la moitié des dites entreprises n'auraient pas bénéficié d'aide hors le chômage partiel. Selon le ministre, 9 321 entreprises Sarthoises auraient bénéficié d'une aide du fonds de solidarité, pour un montant moyen de 4 161 euros, mais aucune information n'a été donnée sur le montant moyen des charges fixes supportées (comme le loyer) et le niveau de prise en charge y compris sous conditions. Il est nécessaire d'assurer un accompagnement alors que bon nombre ne peuvent ouvrir au public et ont le contre coup d'une consommation en baisse. Selon moi, il faudra réévaluer le dispositif au regard des restrictions reconduites, des pertes et de la nécessité de préparer le rebond attendu. Je reste engagée sur ce dossier.

MA PROPOSITION DE LOI POUR RÉÉQUILIBRER LES POUVOIRS POLITIQUES

Le pouvoir exécutif (président et 1^{er} ministre) prend de nombreuses décisions sans qu'il y ait un contre-pouvoir effectif qui permette de négocier des mesures qui seront, pour certaines, inapplicables ou fortement injustes et pour lesquelles on ressent chez une majorité de députés un embarras ou un refus à les soutenir ; mais la logique de nos institutions fait que le Président décide, le 1^{er} ministre obéit et la majorité suit ! Il faut rendre plus fort le 1^{er} ministre et en faire le chef de la majorité au parlement. J'ai déposé une proposition de loi qui vise à ce que le 1^{er} ministre soit choisi par l'Assemblée nationale et qu'il en dépende davantage, qu'il puisse en retour la dissoudre, et qu'il

Dans nos institutions : le Président décide, le 1^{er} ministre obéit et la majorité suit !



dirige effectivement le conseil des ministres et donc que tout ne remonte pas au Chef de l'État qui n'a pas à tout diriger. J'espère qu'elle inspirera des réformes à venir.

Sur le terrain



À la rencontre des citoyens, dans nos quartiers...

À l'occasion de visites de quartiers, j'ai abordé avec les habitants concernés des questions d'aménagement, de services et j'ai proposé des améliorations aux pouvoirs publics, notamment en matière d'incivilités et de propreté.



© Police Nationale

UNE ANTENNE DE POLICE, RÉNOVÉE ET RÉOUVERTE PROCHAINEMENT AU MANS

En 2017, à mon invitation le Préfet de la Sarthe, avait visité le bureau de police des Sablons au Mans. Je demandais son maintien et proposais **une nouvelle implantation sur un site à rénover et plus accessible**. Les travaux sont aujourd'hui en cours ce dont je me félicite car je pense que

Un dossier que j'ai longtemps défendu !

c'est sur le terrain, en dotant la police de moyens et les citoyens d'un accès proche, que nous pourrons bien combattre la délinquance et prévenir les violences.

Interventions policières

NE PAS LIMITER la liberté d'expression, ni celle de la presse

Cette proposition vise à interdire non le droit de filmer mais celui de diffuser sur les réseaux sociaux.

Il existe d'autres lois qui punissent déjà la diffusion d'images portant atteinte aux droits des agents de la force publique. La disposition en cause risque, elle, de porter atteinte à la liberté d'expression des médias et au droit à l'information du public. La légitimité à la police viendra de l'État qui doit tenir ses promesses, maintenir ses services, ses antennes, ses agents les plus qualifiés et les reconnaître matériellement.

Sur le terrain

DES INITIATIVES À SOUTENIR, DES SOLUTIONS INNOVANTES ET DES NOUVEAUX BESOINS



À Saint-Célerin, accompagnée du Maire et de son adjoint, j'ai rencontré deux nouveaux porteurs de projets dans le domaine agricole.

Benoît Jardin et Urielle Fleury, jeunes agriculteurs, se sont lancés dans la culture du safran et la vente d'une gamme de produits de haute qualité. safrandevauloge.fr

De jeunes retraités Gilles et Frédéric de Galand ayant une ex-

périence dans l'alimentaire et l'agriculture se sont lancés dans l'exploitation de pommes et la création d'un cidre par variété de pommes, là encore de grande qualité à partir et par variétés de pommes. Un projet ambitieux pour faire exploiter au mieux des productions locales. Ces deux projets lient agriculture, innovation et développement local. Qu'ils soient ici remerciés. Retrouvez-les sur leur site : Sur Instagram [@lecidreb](https://www.instagram.com/lecidreb)



À Champagné, j'ai rendu visite à l'entreprise **Plastigom**, dirigée par Annelise Morin, qui s'est associée avec l'entreprise **Week'Up** de Corinne Boulay une jeune créatrice pour lancer un nouveau produit bio et durable fabriqué localement et à l'attention des femmes. laweekup.com et sur Facebook [f](https://www.facebook.com/laweekup) et Instagram [@laweekup](https://www.instagram.com/laweekup)



Le 26 novembre, j'ai accompagné **Monsieur Marrois le recteur d'Académie en visite aux collèges de Champagné et Connerré**. Une occasion de rencontrer les équipes éducatives et enseignantes et d'échanger avec les élèves sur leurs projets.

Sur le terrain



TRAVERSÉE DE CONNERRÉ, PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ET DE COORDINATION

Le premier tronçon du barreau vers le nouvel échangeur qui ouvrira ne sera pas prêt avant quelques mois et conduit à faire passer une partie du trafic au sein de la commune. Se posent des questions de sécurité et d'articulation entre opérations (voie douce, mise en œuvre du second tronçon

en 2023 ou 2025 en fonction de la participation de la Région). J'ai demandé une concertation entre le département et la ville. J'ai pris l'initiative avec le maire d'organiser une réunion avec la Sous-préfète de Mamers et Cofiroute pour envisager des solutions attendues par la population.

RENCONTRES AVEC LES ÉLUS DE LA CIRCONSCRIPTION



Avec les élu-es du conseil municipal de Surfonds

Ces dernières semaines, j'ai rencontré les maires et élus des communes de Changé, Connerré, Fatines, Le Breil, Nuillé le Jalais, Saint Mars la Brière, Savigné, Saint Célerin, Saint Cornille, Surfonds, Torcé en Vallée et Tresson... Parmi les problèmes discutés, les surcoûts des dépenses

liées au COVID, l'installation de médecins, leurs projets d'investissements... je referai un point sur les dossiers traités dans ma prochaine lettre. Les visites se poursuivent autant qu'il est possible durant cette crise sanitaire en respectant strictement les consignes nécessaires.



En juillet dernier, je suis intervenue en faveur des salariés EARTA, en majorité des personnes handicapées pour que leurs emplois soient conservés.

Ligne TGV

« Le Mans-Paris est le trajet le plus cher de France ! »

Encore une fois, j'ai attiré l'attention de la SNCF et de l'État (la dernière fois, en juin 2019) **sur la situation de la ligne LGV entre Paris et Le Mans.** Pendant le confinement, alors qu'il n'y a pas de demande forte qui expliquerait des billets plus chers, le prix est systématiquement 5 centimes d'euro plus cher par kilomètre, sur cette portion. J'ai demandé au nouveau PDG que la SNCF accepte que les tarifs TGV entre Le Mans et Paris soient alignés au kilomètre sur ceux des autres tronçons de lignes vers ou depuis l'Ouest c'est à dire moins chers qu'ils ne sont aujourd'hui.

Suivez mon activité sur les réseaux sociaux et sur mon site internet...



Pour me contacter :

contact@mariettakaramanli.fr

Twitter **@MKaramanli72**

Facebook **@MariettaKaramanli**

Instagram **marietta.karamanli**

sur **www.mariettakaramanli.fr**